

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 1er. Mars 1864.

No. 5.

SOMMAIRE.—Chronique.—Cabinet de Lecture Paroissial, séance du 16 février 1864; Lectures: La Basilique de St Pierre à Rome, par Testard de Montigny, *Bar, Avocat*;—Les Mines d'Or de la Chaudière, par M. Michel.—L'Ange de la Chine aux Rivages Canadien, par Mesdemoiselles Maillot, McKullough et Boutolle, élèves du Sacré-Cœur.—Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre? (suite.)

CHRONIQUE.

Nos lecteurs trouveront plus loin les lectures données, le 16 février dernier, dans la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, par Messieurs Testard de Montigny et Michel. Ces travaux sont remarquables sous tous les rapports. C'est l'opinion de tous ceux qui ont eu le plaisir de les entendre, et nous ne doutons pas que ce ne soit aussi l'opinion de ceux qui les liront. L'auditoire, à cette séance, était nombreux et personne n'a regretté d'avoir assisté à cette belle démonstration scientifique et littéraire.

Une troisième séance doit avoir lieu ce soir, au même endroit. M. Désautniers continuera son cours de philosophie, et M. Paul Stevens fera le récit d'une de ses belles histoires. Le public est de nouveau invité à profiter de ces études intéressantes et utiles.

Dans le discours du trône à l'ouverture du Parlement Impérial d'Angleterre, le 4 février dernier, la Reine annonce officiellement la naissance d'un fils au Prince de Galles.

Sa Majesté entre ensuite dans la considération des affaires politiques du continent européen. La partie la plus importante de ce discours est celle qui a rapport aux difficultés pendantes entre le Danemark et les puissances allemandes à propos des duchés de Schleswig et de Holstein. Voici comment la question est exposée: "La mort du roi de Danemark a amené l'application immédiate des stipulations contenues dans le Traité de Mai 1852, conclu entre Sa Majesté l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français, le roi de Prusse, l'empe-

reur de Russie, le roi de Suède, et accepté subseqüemment par le roi de Hanovre, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le roi des Netherlands, la reine d'Espagne, le roi de Portugal et le roi d'Italie.

"Le traité déclare qu'il est nécessaire pour la conservation de l'équilibre des pouvoirs et de la paix en Europe, que la monarchie danoise soit maintenue dans toute son intégrité et que les territoires qui en dépendent restent sous sa domination et, à cet effet, il fut convenu qu'à la mort, sans postérité, du feu roi et de son oncle le prince Frédéric, Sa Majesté, le roi Christian, serait reconnu comme son successeur dans tous les domaines alors unis sous le sceptre de Sa Majesté, le roi de Danemark."

Le fait est que le Traité de Londres n'empêchera pas les contestations, car la guerre est déjà commencée.

Le 31 janvier, les Prussiens, ayant vainement sommé les Danois d'évacuer le duché de Schleswig, passèrent la frontière. Le 2 février, un combat fut livré près de Missunde et se termina après six heures de lutte acharnée, par la retraite des assaillants. Le lendemain, les Autrichiens attaquèrent Bestore, à un mille sud de la ville de Schleswig, dans le duché de ce nom; la bataille commencée à 3 heures de l'après-midi ne finit que le soir: les Autrichiens furent repoussés.

La Suède prend fait et cause pour le Danemark. Quant à l'Angleterre et à la France, il est probable qu'elles n'interviendront pas.

L'empereur d'Autriche fait construire sur les frontières Italiennes de ses états d'immenses forteresses destinées à résister à toutes tentatives contre la Vénétie. Victor-Emmanuel proteste comme de raison et invoque la lettre des Traités de 1815 pour lesquels le Roi piémontais a acquis depuis quelques jours un souverain respect.

Les dernières nouvelles reçues des Indes

annoncent que la tranquillité est parfaitement rétablie par tout le pays.

En Canada, le Parlement Provincial s'est réuni le 19 Février. Cette session est la 2^e du 8^e Parlement. Le discours du Gouverneur-Général, à l'ouverture des Chambres, touche à un grand nombre de sujets, mais sans définir ce qui devra être fait : on peut seulement considérer cette œuvre comme un programme renfermant uniquement les titres des matières à traiter. C'est là d'ailleurs l'usage invariablement suivi dans ces harangues. Nous remarquons, entre autres choses, que nos législateurs s'occuperont, dans cette session, de la Milice Provinciale, du Traité de Réciprocité entre Sa Majesté et les Etats-Unis, des améliorations propres à développer la navigation intérieure, des canaux, du chemin de fer intercolonial, de l'état des possessions britanniques situées au Nord-Ouest de la Province et des limites du Canada dans cette direction, de la construction des édifices publics à Ottawa, des mines d'or et d'autres minéraux précieux, des naufrages sur les côtes maritimes de la Province, du contrat pour le transport de la malle transatlantique, des élections Parlementaires, des débiteurs en faillite et insolubles, de l'administration de la justice, de l'agriculture et des pêcheries, de l'enregistrement des titres et des brevets d'inventions.

Nous avons reçu le nouvel almanach, publié par M. Lovell, sous le titre suivant : *The British North American Almanac, and annual record for the year 1864 ; Calendar*. Nous remercions sincèrement l'Éditeur pour cet envoi. Cet ouvrage est d'un grand intérêt et d'une utilité générale.

Plusieurs articles, pièces de vers, etc., nous ont été envoyés, mais trop tard pour ce numéro ; ils paraîtront dans le prochain.

LA BASILIQUE DE ST. PIERRE, A ROME.

Lecture prononcée, au Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal, par TESTARD DE MONTIGNY, Ecr., Avocat, le 16 février dernier.

Mesdames et Messieurs,

Je viens vous parler de Rome!... de Rome cette éternelle cité, source éternelle d'impressions pour le chrétien, mystère profond d'admiration pour qui sait en savourer les parfums, éloquente leçon pour l'âme qui sait aimer, toit paternel où tous les rejetons d'une immense famille trouvent l'hospitalité la plus cordiale ; où l'enfant fidèle comme le fils prodigue peut nourrir son âme des plus grands souvenirs, à l'ombre des grands mystères, sous la rosée bienfaisante du christianisme et respirer à satiété ces aspirations puissantes qui font les grandes choses ; et lorsque je viens traiter un tel sujet, je n'ai pas besoin de solliciter votre bienveillance.

Comme l'exilé qui a longtemps languï sur les plages

étrangères, en arrivant dans cette moderne Jérusalem, les émotives vous accablent, vous allez entrer dans une patrie ; vous ne l'avez jamais vue, et pourtant vous la connaissez : votre père, au milieu de ses occupations, vous en a dit un mot ; votre mère, en caressant vos blonds cheveux, vous parlait du St. Père, vous parlait de Rome, comme seules savent parler les femmes quand il s'agit du langage du cœur.

Etes-vous poète ? vous brûlez du désir de respirer le même air qu'a respiré Virgile, de vous inspirer de la même muse qui inspirait Horace.

Etes-vous homme de lettres ? le cœur vous bat à la pensée que vous allez traverser le *forum* où le grand orateur se fit entendre.

Etes-vous passionné pour les armes ? il vous semble que vous allez entendre les voûtes du Capitole résonner du bruit de la gloire des Scipion et des César. Et si vous êtes artiste, il vous tarde d'étudier la douceur du caractère de Raphaël, la pose majestueuse de Michel-Ange, et ravir aux grands maîtres le secret du *coloris* ancien.

Mais avec cela, vous êtes chrétien, et ce que vous venez voir, c'est surtout Rome moderne, c'est la dominatrice du monde, la métropole de la religion.

De quelque côté que vous y arriviez, de loin vous apercevez sur ce sublime calvaire la croix de St. Pierre. Votre cœur est saisi, toute l'histoire de la papauté se précipite à votre mémoire. Et bientôt vous baiserez les parvis sacrés du temple magique.

Par quelque porte que vous entriez, il vous faut fouler des souvenirs que les siècles ont entassés. Vous marchez sur les débris de grandes gloires qui traînaient après elles et l'Europe et l'Afrique. Le temps avait entendu le bruit des chaînes que la victoire avait forgées ; mais ces bruits ont cessé. Le silence succède. Laissez-le parler. Vous voilà dans Rome, ville de 20 siècles, arrosée de tant de sang, illustrée de tant de vertus, renversée tant de fois, la plus digne de notre curiosité par son ancienne splendeur, ses temples, ses arcs de triomphe, ses obélisques, ses statues, ses amphithéâtres, ses thermes, ses aqueducs, ses palais, ses places, ses fontaines et ses Eglises.

Vous marchez sur la poussière des martyrs, sur un sol imprégné de leurs sueurs et de leur sang, sur un vaste reliquaire d'où s'exhale, depuis des siècles, des flots de soupirs et d'amour.

Et à travers des ruines et des tombeaux vous arrivez au Colisée, colosse de grandeur sur un colosse de ruines, ciment délayé de larmes et de sang, calvaire construit par les mêmes mains qui firent mourir le maître.

Ce remarquable édifice devint tour-à-tour forteresse, école nautique, hôpital et carrière, car les matériaux des plus grands palais de Rome en proviennent ; et carrière plus sublime, c'est du sang des milliers de martyrs qui y coula que sortit les matériaux du grand édifice chrétien ! Et où le peuple-Roi venait savourer, comme une *délicieuse harmonie*, le *rugissement des bêtes féroces* et le *râle des mourants*, la foule se prosterne aujourd'hui sur le chemin du divin crucifié.

Avancez, et sur votre route plus de trois cents églises parleront à votre cœur ; ces basiliques grandioses qu'ont enrichies les puissants de la terre, où l'art a éprouvé ses ressources et l'artiste son génie. La nature leur a ouvert ses trésors et ce qu'elle a pu produire

dans tous les pays décore ses autels. Le premier or venu d'Amérique dore le beau plafond de Ste. Marie-Majeure; le granit, le porphyre, le vert antique, le lapis lazuli, l'agathe, l'albâtre d'Orient et le jaspé; les diamants et les pierres précieuses sous le ciseau de l'artiste se sont transformés en colonnes élégantes, en arcs gracieux, en riches baldaquins, en bas-reliefs variés, en statues à l'expression vigoureuse, en médaillons au profil distingué; en chérubins et séraphins à l'expression naïve et enfantine. Les génies de toutes les écoles leur ont payé un tribut en gravant de leur gloire ces temples grandioses. Tous les pays ont fourni leurs grands maîtres qui leur ont laissé le cachet immortel de leur nom et de leur nationalité.

Mais laissez-moi vous parler spécialement de St. Pierre, ce temple magique placé sur le champ vaticain des anciens, à lui seul digne du voyage à Rome, érigé comme un monument impérissable aux victimes de Néron. Sortie de l'idée du temple de Salomon, cette œuvre sublime a été couronnée par trois siècles et demi de travaux.

C'est bien le monument qu'on désire voir le premier à Rome; aussi, comme tous les voyageurs, je m'empressai aussitôt que je le pus de m'acheminer vers le Pont-St.-Auge, de sauver en passant le môle d'Adrien où flotte le drapeau de la France qui le protège du prestige de son nom, et, à travers la rue Borgo Nuovo, j'arrivai sur la place de St. Pierre; c'était le matin, lorsqu'elle est devenue un vaste et silencieux désert. J'étais avec un ami, et c'est à peine si nous osions mêler nos voix au bruit des fontaines qui accompagnaient le battement de nos cœurs saisis. Devant nous, sur un fond de tableau que l'Italie seule peut fournir se dessinait St. Pierre, cette histoire du Christianisme en marbre qui lance dans l'espace cette coupole, expression vivante du génie qui l'inspira et qui faisait dire à Bayle: " que le symbole d'aucune religion n'a été si près du ciel " Les baisers du soleil qui sortait de l'Orient illuminait et formait à l'Occident une ombre vaste et immobile, comme l'Éternité, image du Christianisme qui éblouit les nations de l'Orient, tandis que celles de l'Occident étaient encore dans l'ombre, mais cette ombre disparaît peu à peu pour être éclairée au grand jour.

Dans ce tableau, tout est grandiose, excité le spectateur qui s'arrête en admiration, et c'est alors que la pensée circule, que l'âme se dilate et que la prière déborde du cœur pour venir expirer sur les lèvres béatantes du croyant.

La place qui précède, de forme elliptique est ceinte d'un portique qui repose sur 284 colonnes, rangées à quatre rangs de 61 pieds de hauteur. La balustrade qui charme la vue, est embellie de 192 statues semblant dans leur imposante attitude regarder défilier le troupeau qu'elles ont amené au bœuf. Deux abondantes fontaines de bronze, d'un style simple et harmonieux, l'arrosent et la rafraîchissent en faisant jaillir sans interruption des gerbes d'eau qui retombent en murmurant, ou s'élèvent en vapeur. Le célèbre obélisque d'Héliopolis de 126 pieds de haut, avec la croix, élevé par 800 ouvriers, se tient debout depuis 1586, rendant au nom de l'antique civilisation hommage à la civilisation chrétienne.

Sur un vaste escalier à trois rampes, on arrive à une autre place en forme de trapèze entourée de galeries à

pilastres surmontées de statues. St. Pierre et St. Paul dans une noble attitude semblent en garder l'entrée.

Alors se présente l'immense façade en travertin ornée de huit majestueuses colonnes et de sept balcons. Sur l'attique sont les treize statues de Jésus-Christ et des Apôtres, hautes de 17 pieds. Aux extrémités Pie VI, fit placer deux horloges dont le cadran honore, retranche les heures du temps qu'à la chrétienté pour gagner l'éternité. Par cinq portes vous pénétrez sous un magnifique portique terminé par les statues équestres de Charlemagne et de Constantin, ces deux piliers de l'Église dont la pose majestueuse attire les regards. Ils ne pouvaient être mieux placés que sous le portique de St. Pierre, car ils ont été le commencement de deux phases bien remarquables dans l'histoire de l'Église. Ce portique a 47 pieds de largeur sur 439 de longueur, c'est-à-dire, que ce portique seul est 2 fois plus grand que l'Église de la paroisse de Montréal. Cinq autres portes donnent entrée dans la basilique; l'une la *porte sainte*, marquée d'une croix de bronze, ne s'ouvre que tous les vingt cinq ans. La porte principale est en bronze couvert de bas-reliefs. Et vous voilà dans ce sanctuaire qui est surtout chef-d'œuvre parce qu'il est immense et ne paraît que grand. *La basilique en effet, semble adoucir en les diminuant, ses proportions colossales, comme pour ménager la faiblesse humaine; c'est une beauté lumineuse qui charme et non une force qui opprime.* En y entrant pour une première fois, tout est si bien proportionné que vous ne vous apercevez pas de ses gigantesques proportions et, au milieu de deux rangs de 144 colonnes de marbre, sous une voûte décorée de caissons à rosaces en stuc doré de 142 pieds de haut, vous marchez l'espace de 575 pieds avant d'arriver à la chaire de St. Pierre. De onze coupoles la lumière se précipite dans l'intérieur de la basilique pour éclairer son enceinte où vous comptez 748 colonnes de différentes espèces d'albâtre, de cipollino, de jaune antique, de granit blanc et noir oriental, de cettanello, de granit rouge d'Orient, de marbre violet, de porphyre rouge, de vert antique et de différentes qualités de marbre dit: *Porta santa*; quatre colonnes toutes ornées de pampres et douze petites colonnes ornées de lapis lazuli.

Cette basilique est à croix latine, et elle ne pouvait être à croix grecque, comme l'avait pensé Peruzzi de Sienne *parce qu'elle représente l'Église universelle, catholique, apostolique et romaine.* Maintenant, que nous avons marché à grands pas dans St. Pierre, revenons pour saisir en passant quelques beautés. Avant de la parcourir rappelons-nous que nous sommes dans le temple de Dieu, et allons tremper nos doigts dans un des deux bénitiers de marbre jaune, en forme de coquille, soutenu par deux anges qui avec leurs formes larges et leur pose naïve semblent être des enfants, et pourtant ils ont six pieds de haut, et avançons dans la nef du milieu divisée par huit gros piliers qui soutiennent quatre grands arcs de chaque côté et à chacun desquels sont adossés deux pilastres corinthiens cannelés. Arrêtons-nous un instant. Sur chacun des grands arcs on aperçoit deux figures en stuc doré de 15 pieds, représentant des vertus. Entre les pilastres qui soutiennent ainsi la voûte sont les statues des fondateurs d'ordres religieux, de 15 pieds de haut. On ne saurait mieux les placer qu'entre cette colonnade qui soutient la voûte du temple, image de l'Église de Christ. Sur

les contre pilastres qui correspondent sous les arcs, deux enfants de marbre soutiennent des médaillons qui renferment des images de différents papes. Deux autres enfants portent entre ces médaillons, des tiaras, des mitres, des clefs et autres attributs pontificaux, et nous comptons ainsi dans St. Pierre 389 statues colossales qui sont pleines de vie et de mouvement, expressives de physionomie et gracieuses dans leur attitude, population de héros, dignes de la place qu'ils occupent et des hommages qu'on leur adresse. Ici, c'est St. Vincent de Paul, expression vivante de la charité, entouré d'une auréole de gloire, recueillant un enfant dans les replis de son manteau; là, c'est Ste. Thérèse, à la figure douce et serène comme les vertus qui la distinguaient. Plus loin, sous un baldaquin et sur un piédestal de beau marbre, St. Pierre assis dans l'attitude de l'autorité, portant les clefs d'une main et tenant l'autre élevée comme pour bénir; il présente un pied usé par la vénération des fidèles; dans les grandes solennités on lui met la tiare en tête et la chape sur les épaules.

Mais quelle est donc cette balustrade qui entoure une crypte découverte de plus de dix pieds de profondeur et où scintillent 112 lumières sur des plaques en bronze doré, soutenues par des palmiers d'airain qui s'épanouissent en de nombreux rameaux? Approchons-nous et par un double escalier arrivons dans le vide intérieur orné de marbre précieux où est agenouillée la statue de Pie VI. C'est la confession de St. Pierre; c'est là que repose le corps du pêcheur de Galilée; c'est là qu'est le corps de son compagnon, St. Paul, et les cendres du Pontife qui mourut à Avignon; c'est le roc inexpugnable contre lequel les vagues en courroux sont venues se briser, c'est à cette ancre qu'est attachée la barque si souvent battue par les flots en furie, c'est sur cette pierre angulaire qu'est bâtie l'église dont les murs résisteront aux tempêtes comme la parole de Dieu qui l'a fondée.

Près de là, sur sept gradins s'élève le maître-autel, à l'ombre d'un baldaquin, en bronze doré, de 86 pieds de hauteur, soutenu par 4 colonnes torsées en composite et du même métal; quatre anges se tiennent debout aux angles de l'entablement d'où quatre hautes consoles renversées convergent pour soutenir un globe sur lequel est placée une croix. Remarquons ici que ce baldaquin seul est haut comme une fois et demie la Banque de Montréal.

En levant les yeux on admire la grande coupole, la plus grandiose du monde ancien et moderne qui repose sur quatre gigantesques piliers et dont la croix est à 426 pieds du pavé de l'église; le tambour, orné de 32 pilastres corinthiens, divisé en seize compartiments et seize fenêtres, est orné de stucs dorés et de mosaïque.

Le Père Éternel, tiré du tableau d'Arpino, est en mosaïque sur la voûte de la lanterne. Et sur la frise, en lettres d'or est écrit ce texte de l'Évangile: *Tu es Petrus et super hanc Petram edificabo Ecclesiam meam, et tibi dabo claves regni celorum.* Sur les pendentifs de la coupole, les quatre Évangélistes, assis, dans leur profonde science semblent donner des lois aux générations. Dans les niches, en forme de balcon qui sont sur les grands piliers de la coupole, sont des reliques insignes qu'on montre au peuple le jeudi et le vendredi-saint. Dans quatre autres niches inférieures Ste. Véronique montrant le St. Suaire, Ste. Hélène,

tenant la croix et les clous, St. Longin faisant allusion à la lance avec laquelle il perça le côté de Jésus-Christ, et St. André.

Rendons-nous au fond de la grande nef, et là, par deux degrés de porphyre on monte sur l'estrade de la tribune, magnifique décoration sur les dessins de Michel-Ange et au fond de laquelle est l'autel en marbre précieux. Là, se dresse, partie en bois et partie en ivoire, la chaire de St. Pierre ornée de bas-reliefs, renfermée dans le grand siège, soutenue par les Docteurs de l'Église Catholique. Deux enfants portent au dessus la tiare et les clefs pontificales, et plus haut une gloire dans laquelle une multitude d'anges et de séraphins paraissent adorer la chaire de St. Pierre. Le St. Esprit en forme de colombe paraît par derrière sur un champ transparent de crystal de couleur d'or.

Au milieu de ces merveilles rappelons-nous qu'ici-bas tout passe, et même ici l'image de la mort a été consacrée par le génie des artistes. Jetons un coup d'œil sur ces tombeaux splendides. Admirens ces compositions allégoriques, ces personnages illustres, avec une attitude grave et recueillie qui exprime les événements de leur règne; ces statues pleurant sur les restes de cendres vertueuses des génies agenouillés, ou dans une triste attitude qui cachent leurs larmes sous de lugubres draperies, une rangée de mausolées qui rappellent la vie des Souverains Pontifes, des blocs de marbre sur lesquels est imprimé le sceau sublime de l'immortalité.

Un des plus remarquables est le tombeau d'Alexandre VII où la mort soulève une draperie, et de sa main décharnée présente au Pontife en prière, un sablier renversé. Celui de Clément XIII est un chef-d'œuvre de Canova. Les deux lions couchés sur le socle du monument, sont, dit-on, les plus beaux de la sculpture moderne.

Avançons vers les chapelles, admirons quarante-cinq autels couverts de différents marbres et ornés de tableaux en mosaïque, véritable peinture immortelle où la chair est vivante, où le sang circule, et où les figures ont cette beauté de formes et cette pose naturelle qui vous montrent l'une avec un air souffrant, l'autre qui vous attendrit avec ses larmes, tandis qu'une troisième vous sourit avec sérénité.

Avant de sortir de St. Pierre, jetons encore un dernier coup d'œil pour admirer ses immenses proportions. Plaçons-nous au pied du baldaquin. En arrière, est la chaire de St. Pierre qui est à 200 pieds de distance, c'est-à-dire de la longueur de l'église de la paroisse de Montréal, sur une largeur proportionnée; à droite et à gauche, nous voyons s'étendre la nef transversale, ou les bras de la croix qui ont plus de 400 pieds, et ainsi deux fois la longueur de l'Église Paroissiale. Enfin, devant nous, s'étend la nef principale, ou le bras principal de cette croix latine qui a près de 400 pieds de longueur; tandis que sur notre tête, s'élève imposante cette magnifique coupole, dont la dernière couronne brille à nos regards, à plus de 400 pieds dans les airs. Ce dernier coup d'œil, après avoir visité en détail, est sublime.

On est fier pour l'humanité qui a su élever par la force de son génie une telle demeure à l'Éternel.

Suivant le compte qu'en fit Charles Fontana, en 1693, la dépense montait alors à peu près à 251 millions 450 mille francs; on peut comprendre alors quelles sommes on aura encore dépensé pour les dorures, pour

copier presque toutes les peintures en mosaïque qui coûtent chacune à peu près 50,000 francs ; et enfin, pour la nouvelle sacristie qui a coûté, elle seule, environ 5 millions de francs. La seule dorure et la main d'œuvre pour le maître-autel ont coûté 535,000 francs.

Voilà, messieurs, St. Pierre, sans entrer dans les détails ; car là, on ne peut que voir, contempler, admirer et applaudir. Mais, peindre ce que l'on voit, exprimer ce que l'on sent, c'est impossible. Voilà St. Pierre où des régiments entiers font la haie pour laisser entrer, tous les ans, le peuple romain et 50,000 étrangers. Voilà St. Pierre d'où la prière de tant de Pontifes s'est élevée avec l'encens des autels jusqu'aux profondeurs de l'Éternel, et sur les parvis de laquelle tant de têtes couronnées sont venues se courber. Le rapide coup de pinceau que je viens de donner, est de St. Pierre de tous les jours, de St. Pierre enveloppé de silence dans lequel il vous semble entendre frémir les ailes de la prière et les battements du cœur qui prie dans cette image de l'infini. Je vous ai parlé là, de St. Pierre du matin ou du soir, lorsque les nombreux étrangers ont fini d'y circuler et qu'on n'aperçoit plus que quelques paysans, couverts de leur pauvreté, conduisant par la main leurs enfants, et venant, après avoir demandé l'aumône aux passants, recueillir les consolations qui seules se trouvent au pied des autels ; ou bien encore, qu'une Romaine du Transtévère, au teint légèrement bruni, aux traits réguliers et purs, sur lesquels se déroulent avec grâce quelques boucles de son abondante chevelure d'ébène échappées du linge blanc qui recouvre sa tête, elle est agenouillée respectueusement, sa taille fine semble ployée sous le poids de son amour, ses grands yeux noirs sont fixés sur un tableau de la Madone, elle prie, et sa prière sort de ses lèvres pour tomber dans l'infini comme les gouttes d'eau qui tombent dans un bassin avec un bruit harmonieux et le fait frémir sans le troubler.

Mais il faut voir la basilique de St. Pierre dans les grandes solennités. Il fallait la voir le 8 juin 1862, isolée de la lumière du jour et éclairée par 2,000 bougies. Certes, on était bien tenté de dire comme Clovis à St. Rémi, en entrant dans l'église de Rheims : " Mon père, est-ce là le Paradis dont vous m'avez parlé ? "

Il fallait la voir inondée des flots de la multitude, des ordres religieux ombragés de leurs bannières ; les chanoines des basiliques insignes, la Propagande, les Congrégations Romaines, le Sénat en costume antique, les Evêques latins en mitres blanches, les Evêques et Patriarches orientaux, les cardinaux revêtus de la pourpre Romaine, puis le Pontife-Roi, avec la tiare à la triple couronne, avec la charpe rouge et le formal d'argent, en partie découvert, en partie doré avec des nuées de séraphins en relief autour, et la figure du Père Éternel enrichi de pierres précieuses, porté sur son trône par douze écuyers et bénissant son peuple avec le regard doux comme celui de la Providence. La délicieuse musique que l'on entend seulement à Rome nous transportait dans les régions des anges et nous arrachait des larmes involontaires. " Quelle mélodie ! quelle suavité de sons ! quelle gradation dans les tons et les modulations ! Tantôt les voix s'approchent de votre oreille, puis peu à peu elles s'éloignent et semblent remonter jusqu'au ciel, pour ensuite en redescendre de nouveau. Et puis, quel ensemble admirable ! quelle harmonie parfaite ! Les voix partent ou s'arrêtent ensemble, tantôt les voix graves dominent, tantôt les voix sont douces comme

celles des anges, et par une variété délicieuse, elles se succèdent, se mêlent ou se séparent sans jamais laisser de lacune ni de maigreur dans l'exécution. Quelques fois le chant devient tellement doux qu'il semble s'éteindre dans les airs ; puis, tout à coup, les voix reprennent toute leur force et les sons, après avoir monté vers les cieux, semblent redescendre éclatants sur la terre."

Au milieu de ces flots d'harmonie, une population fervente était en prière. Et le moment où le Pape entouré de 300 évêques, avec le grand cortège de l'Église militante, du haut de son trône, au son des trompettes sacrées qui retentissaient du haut de la coupole, proclamait comme un écho de Dieu, la sainteté et l'éternel triomphe des vingt six Martyrs Japonais, cinquante mille voix, vibrantes d'enthousiasme, répétaient l'hymne triomphale du *Te Deum*. Toutes les cloches des Églises ébranlées à la fois, répandaient sur la ville un immense et joyeux alleluia. Le Tibre rendait à la mer le son de l'airain du fort St. Ange qui tonnait et annonçait à deux cents millions de catholiques prosternés le triomphe de l'Église.

Voilà, Messieurs, de ces spectacles qu'on n'oublie jamais ; le souvenir des merveilles qui laissent dans mon âme de si douces impressions, me fait exprimer, en terminant, un vœu qui est au fond de tous vos cœurs.

Plaise à Dieu que le jour ne tarde pas où le premier pontife du diocèse puisse élever ce temple qui, suivant ses désirs, sera la copie fidèle de la première basilique du monde chrétien. Sur cette terre éloignée du centre, ce serait une douce consolation pour tout cœur catholique d'avoir ainsi, sous les yeux, une image touchante de ce chef-d'œuvre du génie inspiré par la foi. Avec la suite des années, le temple s'élèverait sublime dans les airs, conservant ses proportions si pures, si belles, si magnifiques et si grandioses ; ensuite, tous ces chefs-d'œuvre qui forment de St. Pierre, comme un musée chrétien, pourront être reproduits et nous donner une idée de ce que l'inspiration chrétienne a pu produire de plus beau, par cette triple manifestation de la sculpture, de la peinture et de l'architecture. Sous ces voûtes l'âme du catholique aura un sentiment plus vif de cette unité de foi qui fait notre consolation, notre bonheur et notre gloire. L'étranger, en entrant dans nos murs, aura un spectacle incomparable sur cette terre nouvelle de l'Amérique. Le fidèle qui aura traversé les mers et qui aura été retremper sa foi au tombeau des apôtres, trouvera là comme un souvenir continu qui lui rappellera les plus beaux jours de sa vie. Voilà, messieurs, le vœu que je forme, vœu qui se trouve dans tous vos cœurs et qui les fait battre à l'unisson avec les pieux désirs de notre St. Pasteur.

LES MINES D'OR DE LA CHAUDIÈRE.

Lecture de Mr. Michel au Cabinet de Lecture Paroissial, le 16 Février 1864.

I.

Pendant le cours de l'année dernière, le cri de l'or ! a maintes fois retenti au sud de Québec, sur les rives de la Chaudière, et, d'écho en écho, a vivement frappé et surexcité les esprits, non seulement au Canada, mais aussi dans les États voisins de la République américaine. Les journaux s'étant empressés de célébrer les

brillants résultats des travaux entrepris sur la rivière Gilbert, les nouvelles des mines ont produit une profonde sensation. Depuis lors, on se demande s'il est bien certain que le Bas-Canada, aussi favorisé par la providence que la Californie, l'Australie et la Colombie britannique, se soit soudainement enrichi d'un nouvel Eldorado? on se préoccupe aussi des effets probables de la découverte de l'or sur la contrée où les gisements seront exploités. La solution de ces questions appartient à l'avenir: leur examen est l'objet de cette étude.

Avant d'aborder le sujet principal que je me propose de traiter dans cette lecture, il me paraît convenable d'entrer dans quelques détails sur les gisements aurifères en général, dans le but d'exposer la classe de mines d'or à laquelle appartiennent celles du Bas-Canada.

L'or est, comme le fer, très généralement répandu dans toute la nature, mais le plus souvent en si petite quantité et tellement mêlé à une multitude d'autres substances, qu'on ne peut l'en extraire avec profit que dans quelques contrées privilégiées. On a cru pendant longtemps que la véritable patrie de l'or était située entre les Tropiques; mais, depuis que l'exploitation des gisements aurifères s'est développée avec de si grands succès en Russie dans l'Oural et l'Altai, en Amérique dans l'Oregon, le Nouveau-Mexique, le Nord de la Californie et la Colombie Britannique, il faut reconnaître que le précieux métal se rencontre aussi abondamment dans les pays septentrionaux que dans les terres tropicales. Dans tous les pays, la découverte des mines de métaux précieux a presque toujours été due au hasard. Il n'y a d'indices certains de l'existence des minerais dans tels ou tels terrains que la présence de ces minerais eux-mêmes à la surface du sol; mais la géologie enseigne que les gisements de quartz aurifère doivent être recherchés dans les terrains où l'on rencontre les roches argiloïdes tendres qui se divisent aisément en feuilles, connues sous le nom de schistes, ainsi que certaines roches feldspathiques telles que les syénites, les diorites et les serpentines: on sait aussi que l'or ne peut exister dans sa gangue sans être accompagné de fer sous une forme quelconque. Le gîte spécial de l'or dans la nature est le quartz: c'est un minéral exclusivement composé de silice avec quelques traces fort légères d'alumine, d'un blanc laiteux lorsqu'il est pur, mais le plus souvent coloré par les oxydes de fer. L'existence de l'or dans les couches de terrains de transport appelés alluvions et formées par des accumulations successives de blocs plus ou moins volumineux et de fragments roulés des diverses roches de la contrée, de graviers, de sables et d'argiles, la formation, dis-je, des mines d'or d'alluvion, autrement dites mines d'or roulé, ne peut être attribuée qu'à la dénudation et à la désagrégation des affleurements de gîtes de quartz par les eaux torrentielles. La portion apparente à la surface du sol, d'un amas, d'une couche ou d'un filon de quartz aurifère, dont les autres parties sont plus ou moins profondément enfouies, c'est-à-dire l'affleurement du gîte, aura été décomposée par l'action corrosive du soleil, des pluies, des vents, de l'atmosphère: les matériaux se sont alors disjoints, séparés et ne peuvent plus résister à la violence des eaux qui se précipitent sur les versants et entraînent au loin les débris désagrégés. Dans les pays septentrionaux, les glaciers ainsi que la fonte des neiges sont aussi des causes de désagrégation et des moyens de transport très puissants. Les morceaux de quartz, les parcelles d'or,

les débris de toutes sortes, descendent pêle-mêle dans le lit du torrent avec les titanés et oxydes de fer et les autres substances qui constituent la gangue de l'or. Dans ce roulis de différentes matières, les blocs et les fragments de roches se heurtent entr'eux et contre la paroi solide du terrain; ce frottement continué, pendant une longue course, leur fait perdre leurs arêtes et leurs angles. Les matériaux les moins durs sont broyés, triturés, réduits en poudre, et c'est ainsi qu'on forme les sables aurifères, entraînés plus ou moins loin selon l'inclinaison du sol et la force du courant. Plus un cours d'eau est rapide, moins il est facile aux grains d'or de se déposer: l'eau les roule jusqu'à ce qu'ils soient assez engagés dans les sables pour résister à son effort. Aussi, l'or n'est-il jamais à une grande profondeur dans les eaux vives, tandis qu'il n'en est pas de même pour celui déposé dans les alluvions anciennes. Tout obstacle qui rompt le courant favorise le dépôt des grains d'or: les coudes que forment les cours d'eau et qui produisent les remous, les dépressions du sol au pied des roches, sont les endroits où il se précipite en plus grande quantité: de là provient sans doute la différence de richesse métallique des sables aurifères. Ce serait une erreur de croire que les mines d'or dites d'alluvion, se trouvent seulement dans le lit des cours d'eau et dans les plages. En Californie, on en a exploité avec succès sur les flancs des montagnes et jusque sur des plateaux très élevés. En Australie, l'or roulé se trouve aussi bien dans les vallées sèches que dans celles régulièrement baignées par un cours d'eau ou accidentellement traversées par un torrent. J'ai exploré et examiné, dans les Andes équatoriales, des terrains aurifères dans lesquels le riche métal n'a pas pu être déposé par les eaux qui arrosent actuellement la contrée. La théorie de la formation des mines d'or d'alluvion, classe de gisements aurifères à laquelle appartiennent ceux découverts jusqu'à ce jour dans le Bas-Canada, nécessiterait d'autres développements que ne permet pas le cadre de cette étude.

II.

La découverte de l'or dans le Bas-Canada n'est pas un fait récent. En l'année 1835, le lieutenant Baddeley, du corps des ingénieurs-royaux, annonça le premier l'existence de l'or dans les alluvions de la vallée de la Chaudière. Vers cette même époque, la fille d'un habitant nommé Gilbert, abreuvant un cheval à la rivière dite Touffe des Pins, ramassa au fond de l'eau quelque chose d'un aspect brillant et d'un certain poids dont elle ne soupçonnait pas la valeur. Son père, dans la même ignorance, envoya le caillou jaune à Québec où un bijoutier l'eût bientôt reconnu pour un morceau d'or pur. Gilbert le vendit pour \$40, puis, encouragé par cette heureuse trouvaille, il s'adonna à la recherche de l'or dans ce même cours d'eau qui dès lors prit son nom: on assure que ses peines furent largement récompensées. La découverte des gisements aurifères de la Nouvelle-Ecosse, en mars 1861, est due à un pareil hasard, fait d'autant plus remarquable, qu'à différentes reprises le pays avait été l'objet de bonnes études géologiques. Un habitant buvait à un ruisseau: parmi les cailloux, il voit briller un morceau d'or; il continue ses recherches et en trouve d'autres. Dès le lendemain, la nouvelle se répandit dans le voisinage: un mois ne s'était pas écoulé, qu'une population de quelques centaines de mineurs

était à l'œuvre, fouillant et retournant le sol en tous sens. Depuis lors, l'exploitation des mines d'or de la Nouvelle-Écosse se poursuit avec régularité et succès : mais revenons à notre sujet.

D'autres habitants suivirent l'exemple de Gilbert, et, pendant plusieurs années, ces recherches et ces lavages se firent sans bruit, sans occuper beaucoup de monde. Néanmoins, le propriétaire de la seigneurie en eut connaissance : ce fut environ douze ans après la découverte de la fille Gilbert, qu'il obtint du Gouvernement un privilège exclusif et perpétuel pour l'exploitation, à certaines conditions, des mines de tous les métaux précieux qui seraient découvertes dans la seigneurie. Le titulaire de cette patente ne paraît pas avoir entrepris personnellement des travaux de mine. En 1851, il céda pour un certain temps à une compagnie de Québec tous les droits afférents au privilège. Cette société s'étant promptement déorganisée, une seule personne resta concessionnaire du bail. En juillet dernier, les droits de la patente ont été transférés, par le titulaire, à une nouvelle compagnie, pour un terme de quinze années. Ce privilège est aujourd'hui l'objet de contestations sur lesquelles il ne m'appartient pas de me prononcer.

De 1850 à 1863, divers travaux de mine ont été entrepris par la société de Québec et par des particuliers sur les rivières du Loup, l'Amine et des Plantes : il a été lavé une quantité d'or qui peut être évaluée de \$5000 à 6000, quoiqu'elle n'ait jamais été exactement connue. Selon ce qui m'a été assuré, ces exploitations n'ont généralement pas été aussi fructueuses qu'elles auraient pu l'être pour ceux qui les ont entreprises. Un fonds social trop restreint pour certains travaux préparatoires indispensables, le défaut d'harmonie entre les associés, le manque des connaissances nécessaires pour installer et conduire à bonne fin des travaux de ce genre, ont été autant d'obstacles au succès et à la durée des compagnies qui ont été successivement organisées.

Les premières révélations de l'existence de l'or dans le sol alluvial de la vallée de la Chaudière ne laissèrent la commission géologique du Canada ni indifférente ni inactive. Les explorations dirigées par M. le géologue provincial, W. E. Logan, de 1847 à 1852, ainsi que les travaux de M. le chimiste minéralogiste T. S. Hunt, constatent que la région aurifère du Bas-Canada embrasse une superficie de plus de mille lieues. Sur la rive droite de la Chaudière, la ligne d'exploration suivie par la commission géologique, mesure environ quinze lieues, de la seigneurie Ste. Marie à la frontière. L'or a été trouvé, à des distances assez rapprochées les unes des autres, dans le lit des rivières Guillaume, des Plantes, Gilbert ou Touffe des Pins, l'Amine, du Loup et Metgermet, ainsi que dans la plupart des ruisseaux leurs affluents. Sur la rive gauche, l'or a été rencontré sur un parcours d'environ trente lieues du Lac Etchemin à Sherbrooke, dans les townships de Dudswell, Westbury, Stôke, Eaton, et Ascott sur le St. François et dans la rivière Bras du township de Tring ainsi que dans tous les petits cours d'eau qui s'y jettent. Ces résultats étaient, certes, très concluants quant à l'existence et à la distribution du riche métal dans la région examinée ; mais il était prudent de se baser sur ceux d'un plus grand nombre de travaux entrepris, soit par les efforts individuels, soit dans des conditions plus régulières par des compagnies, avant de se prononcer, relativement à la convenance et aux avantages possibles de l'exploitation des

gisements aurifères du Bas-Canada. C'est ce qui a eu lieu de 1851 à 1863. Dans l'intéressante notice qu'il a récemment publiée sur les mines d'or du Canada et sur la manière de les bénéficier, M. T. S. Hunt rend compte d'une de ces exploitations régulières, celle d'un gisement de richesse moyenne, entreprise avec succès par une compagnie, sur la rivière du Loup, près de sa jonction avec la Chaudière. Elle a été dirigée par un mineur expérimenté, d'après le système adopté pour le lavage des alluvions stannifères de Cornouailles. Cette série de travaux et particulièrement ceux de la rivière Gilbert, pendant l'été dernier, ont eu des résultats encourageants ; aussi M. Hunt a-t-il écrit qu'il est permis de conclure d'après les résultats de l'exploitation de la rivière du Loup et de certaines considérations géologiques, que la quantité de l'or distribuée dans la vallée de la Chaudière est telle, qu'elle rémunérera le travail habile ainsi que le déboursé du capital. Il ajoute qu'il n'y a pas de raison pour supposer que le précieux métal soit déposé le long du St. François, de l'Etchemin et de tous leurs tributaires, dans une proportion inférieure à celle du district de la Chaudière.

III.

De la Pointe Lévis, vis-à-vis Québec, sur le St. Laurent, on peut se rendre, en un jour, au village de St. François et, de là aux mines de la rivière Gilbert, ce n'est plus qu'une promenade d'une ou de deux heures, selon le lieu de la paroisse où le voyageur se sera arrêté. La distance de la Pointe-Lévis à l'Église de St. François est d'environ soixante milles ; le chemin traverse d'abord les paroisses de St. Henri et St. Isidore, puis, il rejoint la Chaudière qu'il côtoie, sur sa rive droite, jusqu'à celle de St. Georges. Le long de la route, s'étendent successivement les paroisses de Ste. Marie, St. Joseph, St. François et, sur les deux rives de la Chaudière, ce n'est qu'une ligne continue d'habitations agrestes jusqu'à la frontière. A l'époque de l'année où les arbres sont couverts de feuilles, les jardins et les prairies émaillés de fleurs, quand la moisson est encore sur pied, le trajet de la Pointe-Lévis à St. Georges est une ravissante excursion. Les yeux se reposent avec plaisir sur les fermes bien entretenues, sur les frais pâturages et surtout sur cette belle, saine et robuste population, à l'accueil si cordial et si franchement hospitalier. Les maisons sont presque exclusivement construites en bois, le voisinage des forêts offrant les matériaux nécessaires. La propreté des habitations au milieu de cultures soignées atteste, sinon la richesse, au moins l'aisance des habitants. Les églises paroissiales attirent l'attention par l'élégance de leur construction, d'un style à la fois gracieux et sévère. Celle de St. François, élevée sur la rive gauche de la Chaudière, se mire dans les eaux transparentes et de la rivière. L'aspect général du paysage, le langage et jusqu'à un costume des habitants, causent de douces émotions à celui qui porte avec lui le souvenir de la France. Quand il conviendra au voyageur de s'arrêter, il saura où satisfaire son appétit, se reposer et au besoin passer la nuit, car de nombreuses hôtelleries sont échelonnées sur la route. Plusieurs cours d'eau, tributaires de la Chaudière, coupent le chemin de St. Joseph à St. Georges. Ce sont d'abord les deux rivières Guillaume et des Plantes remarquables par leurs chûtes ; puis, au-delà de l'église St. François, les rivières Gilbert ou Touffe des Pins et l'Amine ; plus loin, sur la paroisse St. Georges, la rivière

du Loup grossie par la Metgermet. Tous ces cours d'eau sont torrentiels et aurifères: leur lit est obstrué par des roches de toute grosseur: leurs rives, souvent escarpées, sont généralement boisées. Plusieurs usines, parmi lesquelles des scieries, sont en activité sur ces rivières.

J'ai visité, en septembre dernier, le gisement, autrement dit le placer, de la rivière Gilbert, et j'y ai rencontré une centaine de chercheurs d'or divisés en associations de quatre à dix mineurs. Les travaux de mine, tous à ciel ouvert, consistent en une série de puits, d'une profondeur de huit à douze pieds, d'une ouverture plus ou moins grande selon le nombre des mineurs associés, creusés les uns à côté des autres sans méthode ni régularité et, constituant, dans leur ensemble, une exploitation très-désordonnée. Ce gisement, situé sur la rive droite de la rivière Gilbert, était déjà fouillé sur une superficie d'environ un arpent et il avait produit, selon ce qui m'a été assuré, une quantité d'or évaluée à plus de \$30,000. Il a été lavé beaucoup de morceaux ou pépites d'or de la valeur de \$1 à \$10, plusieurs d'une valeur supérieure à \$100 et, après mon départ, à la fin d'octobre, il en aurait été trouvé un du poids de deux livres. Dans toutes les excavations, la couche de terre végétale ainsi que celle du dépôt argileux qui la suit, ont la même épaisseur de deux à trois pieds; vient ensuite le schiste ardoisier, souvent à l'état de décomposition, qui repose sur le roc. C'est dans cette dernière couche que l'or gît principalement, intercallé entre les feuilles du schiste. Les lavages se faisaient au moyen du roker, avec trop peu de soins, généralement, pour ne pas perdre l'or très fin, que je crois du reste assez rare dans ces alluvions. A environ deux arpents au-dessus de cette exploitation, une association de Canadiens et d'Américains était occupée à un travail de mine beaucoup mieux organisé et conduit, cette fois, avec une certaine entente du métier: j'y ai vu laver de l'or et, sans savoir précisément à quel chiffre s'élevait le bénéfice quotidien, j'ai lieu de croire qu'il était satisfaisant. Ceux-ci avaient adopté le système de lavage préféré en Californie par les mineurs réunis en sociétés, car le roker est l'appareil du travail individuel. Tous ces chercheurs d'or avaient payé au concessionnaire de la patente une redevance par pied carré de terrain, pour droit de mine pendant la belle saison. Ils avaient construit des cabanes et vivaient sur le placer où le plus grand ordre a toujours régné.

J'ai consacré plusieurs journées à l'exploration de la rivière des Plantes en la remontant jusqu'à la grande chute. J'ai reconnu les vestiges d'anciens travaux autour desquels j'ai fait quelques fouilles à une profondeur de deux à trois pieds. J'ai aussi examiné le lit de la rivière dans des parties entièrement saines, en amont et en aval de la petite chute. Toutes les fois que la matière extraite a été soumise au lavage, l'or est apparu dans les résidus de l'opération, mêlé aux oxydes et pirites de fer, aux grenats, aux spinelles, à tous ces petits cristaux qui accompagnent ordinairement le riche métal. Dans ce cours d'eau, de même que dans la rivière Gilbert, j'ai remarqué, soit en blocs fixes, soit en fragments roulés, les variétés de roches feldspatiques et notamment les serpentines et les diorites. Quelques débris de quartz n'ont pu, malgré mes recherches, me conduire au gîte dont ils ont été désagrégés. Les gisements du minéral qui ont enrichi la contrée sont encore inconnus, si ce n'est toutefois le quartz découvert depuis plusieurs années dans le lit

même de la Chaudière au lieu dit les "rapides du Diable." Je suis allé visiter ce gîte, mais la hauteur ainsi que l'opacité des eaux, par suite d'une crue, ne me permirent pas d'en reconnaître l'allure, c'est-à-dire la direction, l'inclinaison et la puissance. Il appartient selon toute probabilité à la catégorie des couches et il s'étendrait alors dans le sens de la stratification. L'affleurement qui a déjà été attaqué à deux reprises, était fort riche, puisqu'il aurait produit, m'a-t-on assuré, plusieurs livres d'or. J'ai pu examiner des fragments du quartz extrait, et je leur ai trouvé, en outre de l'or apparent, tous les caractères d'un bon minéral. Je me proposais d'explorer les rivières du Loup et l'amine ainsi que les terrains baignés par ces cours d'eau; je désirais aussi prolonger mon séjour sur la rive gauche de la Chaudière, dans le township de Tring, afin d'examiner la rivière Bras qui m'a été signalée comme offrant, en certaines localités, toutes les chances favorables pour une fructueuse exploitation. Mais, différentes circonstances, et surtout la saison déjà fort avancée, ont nécessité mon retour à Québec.

L'aspect général ainsi que l'étude superficielle du district que j'ai parcouru, les travaux d'essai que j'ai faits sur plusieurs places éloignées les unes des autres, en un mot, tout ce que j'ai observé et appris, m'a laissé la plus favorable impression. L'analogie que j'ai constatée entre les terrains aurifères du Bas-Canada et ceux des pays équatoriaux que je connais et où j'ai dirigé l'exploitation de mines d'or pendant plusieurs années, existe aussi entre les mines d'alluvion de la Chaudière et celles des contrées aurifères les plus favorisées. C'est ce qui a été affirmé par les mineurs Californiens et Australiens qui ont exploré la vallée de la Chaudière, pendant le dernier été. Tous ont manifesté publiquement leur confiance et leurs espérances en l'avenir de ces gisements et ont annoncé leur prochain retour avec de nombreux compagnons. Il est donc certain que la renommée des mines d'or du Bas-Canada y attirera une grande immigration. Il ne s'agira plus pour les chercheurs d'or d'un voyage long, pénible, dangereux. De Québec, où de tous les points du continent américain on peut se rendre si promptement, si commodément, et à si bon marché, quelques heures suffisent pour conduire le chercheur d'or à la région des mines: elle est située à la porte d'une grande cité, dans une contrée salubre, fertile et habitée par une population laborieuse, honnête et hospitalière. Les vivres et les denrées de toute sorte abonderont à des prix modérés aux camps des mineurs où régneront l'ordre et la sécurité sous la vigilance et, au besoin, sous l'action énergique de l'autorité. Quelque considérable que puisse être l'affluence des chercheurs d'or, le Bas-Canada n'offrirait jamais au monde l'affligeant spectacle de tous les désordres d'une seconde Californie. On n'y verra pas non plus, ainsi qu'on l'a vu en Australie, le gouvernement, surpris et débordé par les événements, déclarer son impuissance et obliger la société à se faire justice elle-même. Ici, la loi et l'autorité régulariseront le mouvement, et le mineur pourra fouiller, en toute sécurité, le terrain dont il aura obtenu la concession. Le retour au foyer lui sera facile dans le cas de découragement, de déception ou de maladie.

Renommée des gisements aurifères, voyage prompt et peu dispendieux, prix modérés et sécurité aux placers, tout concourt donc pour attirer les chercheurs d'or

aux mines de la Chaudière. Aussi, est-il déjà question de l'organisation de compagnies, pour l'achat de grandes superficies de terrains alluviaux dans le but de les revendre en petits lots aux futurs mineurs : mais on ne parle pas encore de la formation de sociétés pour l'exploitation de quelques-unes des mines. L'extraction de l'or exige du travail et des capitaux ces deux nerfs de toute industrie régulière et fructueuse. Il faut donc désirer l'immigration et même l'encourager, car les bras, surtout ceux des vétérans du métier, sont bien nécessaires ; mais il serait regrettable, ce me semble, de voir la recherche des trésors enfoncée dans le sol canadien, entièrement abandonnée par les citoyens du pays aux capitaux de l'étranger. Il y a relativement au travail des mines d'or, un milieu à garder entre l'enthousiasme exagéré et l'éloignement systématique. Les uns, se laissant aller aux entraînements et aux espérances excessives d'une rapide fortune que fait naître partout la découverte de l'or, se jettent tête baissée dans l'aventure ; pour les autres, rien n'est plus inconstant ni plus capricieux qu'une mine d'or et ils considèrent son travail comme une loterie. Il est vrai que la Californie et l'Australie ont fourni des exemples de fortunes subites, et de déceptions continuelles sur le même placer. Tel mineur s'est épuisé en vaines recherches, qui a vu son voisin ramasser en trois coups de pioche plus d'or qu'il n'en avait trouvé pendant un mois de travail acharné ; mais, en aucun cas, l'exception ne fait la règle, et là comme ailleurs, l'exploitation régulière et persévérante a presque toujours obtenu de bons résultats. Celui qui engagerait tout son avoir dans une mine d'or, commettrait une imprudence et jouerait trop gros jeu ; tandis que prendre part, dans les limites de sa fortune, à une entreprise de ce genre, dirigée avec intelligence, économie et activité, sur un terrain déjà examiné, devient une spéculation comme une autre, appartenant à une industrie régulière, ayant comme toutes les industries, ses alternatives de succès et de mécomptes, et en outre, les chances de produits inespérés. D'ailleurs, l'exploitation méthodique d'une mine d'alluvion, de la catégorie de celles découvertes jusqu'à ce jour dans le Bas-Canada, ne nécessite pas un capital considérable : il variera de \$1000 à \$10,000, selon la valeur de la mine et du matériel à acquérir, selon le coût et la durée probables des travaux à entreprendre et à poursuivre avant l'extraction de la matière aurifère : car dès que les lavages commenceront, la mine elle-même paiera ses frais. Je limiterai à cette dernière observation la partie de cette étude consacrée aux mines de la Chaudière et à leur future exploitation : il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet, mais les faits parleront prochainement avec plus d'autorité que je ne puis le faire aujourd'hui. Je terminerai par quelques considérations sur les effets possibles de la découverte de l'or dans le Bas-Canada.

Partout où la découverte de l'or a attiré les grandes immigrations, on a vu, dans les premiers temps, l'attrait des lavages troubler et confondre, toutes les existences et toutes les professions. Il en est résulté pour les têtes les plus froides un enivrement qui approchait de la folie. La population mâle est accourue tout entière aux mines, abandonnant les travaux les plus productifs comme les occupations les plus nécessaires. Les hommes désertèrent en foule les fermes, les bureaux, les ateliers, les comptoirs ; on ne pouvait les retenir à aucun prix. Quelles furent alors en Australie, par exemple, les

funestes conséquences de la fièvre de l'or ? La solitude des villes, la stagnation des affaires commerciales, l'abandon des troupeaux, la perte des moissons et enfin le renchérissement exorbitant de tous les objets de première nécessité ! Ce serait un grand danger dans un pays où il existerait un gouvernement bien assis, s'il n'avait pris les mesures convenables pour le conjurer. Qu'on juge donc de ce qui a dû arriver en Californie où l'autorité, à l'époque de la découverte de l'or, n'avait ni organisation, ni force, ni prestige ; où nul lien n'existait entre les diverses branches d'une population qui se recrutait incessamment de spéculateurs et d'aventuriers ; où les différences de races et d'origine s'envenimaient sous l'empire de cette soif ardente dont chacun était dévoré ; où la force brutale en l'absence de toute justice, était appelée à faire la loi.

Ici, le retour de pareils désordres n'est pas à craindre ; mais ce qui est à redouter, c'est l'arrivée aux placers de la Chaudière d'une foule de chercheurs d'or impropres au pénible labeur des mines. Les personnes de professions libérales et sédentaires, les habitants des villes en général, ne conviennent nullement pour ce travail. On les a vus à l'œuvre en Californie et en Australie : combien de ces hommes n'ayant pas encore manié ni la pelle ni la pioche, et dont les forces ne correspondaient pas au courage, ont dû abandonner la mine, peut-être à la veille de rencontrer l'or, perdant ainsi, et à la fois, leur labeur, leur santé et leurs illusions. La fortune souriera au contraire à l'homme des champs, au terrassier, au manoeuvre, à tous ceux habitués, dès leur jeunesse, aux rudes travaux. Ce seront les mineurs robustes et persévérants qui, seuls, auront raison des difficultés créées par la nature et qui découvriront l'or jusque dans les parties du sol les plus impénétrables. Telle est la classe de chercheurs d'or dont on doit désirer la venue dans le Bas-Canada ; mais c'est surtout à l'étranger qu'il faut la demander ; car ce serait un irréparable malheur pour le pays, si la découverte de l'or devait avoir pour conséquence l'abandon par les habitants ou seulement la suspension des travaux agricoles. Les terres vierges qui peuvent offrir de l'or à l'immigration y gagnent un accroissement de population qui est une richesse infiniment plus précieuse. A la suite des spéculateurs et des aventuriers qui s'expatrient pour courir après les chances d'une fortune improvisée, viennent une foule de familles pauvres, heureuses de trouver, sous un climat lointain, le travail rémunérateur ou la propriété avec une aisance modeste : combien de mineurs après avoir fructueusement travaillé aux placers, se tournent aussi vers la culture du sol et se fixent dans le pays. On suit ce qui se passe de nos jours en Californie, en Australie et même dans la Colombie britannique, où la population fixe augmente et où les cités s'élèvent comme par enchantement. L'or a été un aimant providentiel pour attirer l'immigration dans ces contrées privilégiées qui prennent un développement rapide et durable par la fécondation du sol. Puisque les mines sont une amorce souveraine pour les colons, le Canada peut beaucoup espérer de la découverte de l'or ; car, en outre des richesses métalliques de toutes sortes enfouies dans les profondeurs de ses vallées, ce beau pays assure à l'immigrant, avec la salubrité du climat et la fertilité de la terre, toutes les garanties et tous les avantages de la civilisation.

L'Ange de la Chine aux rivages Canadiens.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la pièce suivante que nous devons à la bienveillance des Dames du Sacré-Cœur et qui a été composée par Mesdemoiselles M. Mailliot, McKullough et Boutolle, élèves de leur pensionnat.—RÉD.

PERSONNAGES :

L'Ange de la Chine.	
L'Ange du Canada.	
Mari-Louise, 11 ans,	} Chinoises chrétiennes.
Susanne, 9 ans,	
Félicia, 8 à 9 ans,	
Atoé,	} 7 à 8 ans—Chinoises payennes.
Chouang,	
Lion,	
Lié—Catéchiste Chinoise.	
Kouo	" "
Jochang,	} Femmes payennes.
Kou,	
Khin,	
Louise, 17 ans,	} Jeunes Canadiennes.
Etiénone, 16 ans,	
Victorine, 15 ans,	

SCÈNE IÈRE.

L'ANGE DE LA CHINE ET CELUI DU CANADA.

L'ANGE DE LA CHINE.

Salut à toi, Archange bien-aimé, heureux gardien des bords enchanteurs du St. Laurent. Dans ces riantes vallées où règne la Foi, quel n'est pas ton bonheur. Partout se déroule à mes yeux le tableau de ces vertus dont les suaves émanations embaument jusqu'à nos rivages désolés.

L'ANGE DU CANADA.

Ange de la Chine, frère chéri, salut ! La voix de votre affliction a été entendue parmi nous ; tous les cœurs sensibles en ont été profondément émus, et du sein de nos villes jusqu'aux hameaux les plus reculés, tous se sont unis pour soulager les maux de vos enfants, pour offrir quelque consolation à vos profondes douleurs.

L'ANGE DE LA CHINE.

O malheureuse église de la Chine ! qui sans, l'avoir vue, comprendra l'horreur de ta position ? Qui, sans les avoir entendus, sera touché des cris plaintifs de tes enfants qu'on égorge, des gémissements des chrétiens captifs, des soupirs des Néophytes, des angoisses des Missionnaires, des Sœurs de Charité qu'on maltraite, qu'on emprisonne, qui sont voués aux horreurs des cachots, aux supplices les plus atroces ? Sur cette terre payenne, les enfants sont la proie de la plus cruelle barbarie ; les sentiments de la nature sont inconnus, ignorés ; des scènes de mort se perpétuent impitoyablement à la face du Ciel et de la terre ; et, le front couvert de leurs ailes, les anges des innocentes victimes qu'on envoie à la mort, déplorent chaque jour la perte de milliers d'âmes, à jamais privées de la vue de Dieu.

L'ANGE DU CANADA.

Oui, l'affliction de cette église est grande ! avec vérité l'on peut dire : " Vous tous qui passez par le chemin de la vie, voyez s'il est une douleur semblable à la sienne," car les âmes infidèles y sont moissonnées comme l'herbe sous la faux meurtrière. Mais, ô Ange Saint ! le moment des célestes miséricordes s'approche. Attendons le Seigneur, il protège quiconque espère en lui... Déjà des millions d'anges ne se sont-ils pas élevés de

cette terre ingrate pour aller, se jouant au pied du trône de l'Agneau, glorifier à jamais le Dieu de l'innocence ? Combien de Saints Martyrs n'y ont-ils pas cueilli la palme triomphale à la suite des missionnaires qui avaient quitté parents, amis, pour leur ouvrir le Ciel ? Resplendissants d'une gloire ineffable, ils appellent sur leur infortunée patrie les célestes faveurs ; leurs prières fortifient les chrétiens au moment de l'épreuve ; et chaque jour n'avez-vous pas la consolation d'offrir au Très-Haut la patience, le courage, la sainte énergie de vos Néophytes fidèles bien que persécutés ?

L'ANGE DE LA CHINE.

Oui ; mais il faut que par leurs vœux ardents et leurs aumônes, les chrétiens hâtent le moment du Seigneur. Les âmes se perdent en foule : Le gouffre infernal engloutit chaque jour d'innombrables victimes ; et les mères chinoises, plus cruelles que l'autruche des déserts et la louve carnassière, vont à l'immortel exil, de tendres enfants privés des eaux salutaires du baptême. Oh ! si les chrétiens de vos florissantes contrées voyaient le hideux tableau de la Religion en Chine et au Tong-King ; si le voile qui les sépare des éternelles régions était levé ; s'ils contemplaient l'état malheureux, déplorable, d'une âme privée de la vue de son Dieu pour l'éternité, oh ! leur zèle ne connaîtrait pas de bornes !

L'ANGE DU CANADA.

S'il m'était donné, Ange Saint, de dévoiler ici les ingénieux procédés, les pieuses industries, les généreux sacrifices des âmes ferventes, ainsi que des enfants de ce pays catholique, en faveur des nations encore plongées dans les ombres de la mort, vous en béniriez le Ciel, et dans un doux transport, vous vous livreriez à l'espérance la plus vive, à la joie, à l'allégresse. L'univers catholique rivalise de dévouement en faveur des contrées infidèles, et pour fournir aux apôtres de la Vérité le moyen de fertiliser la vigne du Seigneur.

L'ANGE DE LA CHINE.

La Foi vive opère des miracles de zèle, je ne l'ignore pas ; mais les besoins de l'église sont de plus en plus pressants. Les fidèles de vos heureux climats, inondés de grâces, entourés des pompes sacrées de la Religion, s'endorment au sein des délices qu'elle leur procure, et se contentent de légers sacrifices en faveur de leurs frères idolâtres. Ranimons leur zèle, ô Ange de ces contrées bénies du Ciel ! Qu'ils sachent que leur superflu appartient aux âmes délaissées, et que les secourir c'est continuer l'œuvre de la Rédemption. Quoi ! leur Sauveur a passé, pour eux, trente-trois ans au sein de la pauvreté, de la souffrance, de l'humiliation ; il est monté au Calvaire pour leur amour, et ils se contenteraient de se priver de quelques fades plaisirs, de quelques jouissances passagères pour lui gagner des âmes ?—Il faut quelque chose de plus pour payer son amour. Te souvient-il, ô mon frère, de ce calice de souffrances que je lui présentai au jardin des douleurs ? Ah ! sans doute, les crimes inouis dont je suis tous les jours témoin, formaient cette lie qu'il bût à longs traits, et dont l'amertume intarisable abreuve encore son cœur percé, déchiré par la perte des âmes.—Ah ! qu'enfin il trouve du retour, au moins, dans ces chrétiens comblés chaque jour de tant de grâces !—Qu'ils se dévouent, que leur zèle ne connaisse plus de bornes !...

L'ANGE DU CANADA.

Dévoilons aux yeux d'une troupe choisie, quelques-unes des scènes affreuses dont la Chine est tous les jours témoin..... Dans ce lieu habitent de jeunes âmes pleines de zèle, toutes dévouées à l'œuvre sublime de la *Sainte Enfance*; déjà le soleil a disparu derrière la montagne; la nuit, en déployant ses ombres, invite les mortels à se reposer de leurs pénibles labeurs; ces enfants aussi jouissent des bienfaits d'un paisible sommeil; celui de leur innocence n'a pas encore été troublé par les perfides images du vice. — Retraçons à leur jeune imagination le malheur des infortunés enfants de la Chine; leur cœur sensible trouvera de nouveaux moyens de les secourir, de les protéger.

L'ANGE DE LA CHINE.

O Dieu, que la lumière brille dans ces jeunes intelligences, et qu'un rayon sacré enflamme leur cœur de zèle pour ta gloire!

(Les Anges tirent un rideau et laissent voir deux jeunes personnes endormies. — Ils se placent des deux côtés du théâtre et inscrivent les bonnes œuvres des chrétiennes; pendant ce temps arrivent quatre petites Chinoises.)

SCÈNE II.

MARIE-LOUISE, SUSANNE, FÉLICIA, ET ATOË, CHINOISE PAYENNE (pleurant)

MARIE-LOUISE.

Qu'as-tu, petite sœur?

ATOË (toujours pleurant.)

J'ai été chassée de la maison il y a trois jours. Mon père dit qu'il n'y a pas de quoi me nourrir; depuis, j'erre de village en village et personne ne veut m'entendre: on me bat, on me renvoie; un homme un peu moins méchant que les autres m'a dit: "Va là-bas à ce village; il y a des chrétiens, ils prendront soin de toi." J'ai suivi son conseil. Mais je ne puis plus marcher, mes pieds sont déchirés, ma tête tourne, j'ai faim!... je vais mourir.... (*elle chancelle.*)

MARIE-LOUISE.

(Félicia court chercher du pain.)

Non, tu ne mourras pas, viens avec nous; tu vas être baptisée et tu deviendras l'enfant du bon Jésus et celui des Sœurs.

FÉLICIA.

Tiens, prends ce morceau de pain et ce riz, assieds-toi-là et mange. (*Atoë se jette dessus.*)

SUSANNE.

Si tu savais comme nous sommes heureuses avec les bonnes Sœurs! — Tous les jours après avoir été bien nourries, bien traitées, nous disons nos prières et le catéchisme, et le Père donne de belles récompenses aux plus sages. (*Deux autres petites Chinoises sont arrivées pendant qu'on dit ceci.*)

SCÈNE III.

CHOUANG.

Veux-tu m'y conduire aussi? Je n'ai plus de parents, ma mère m'a renvoyée, et chaque fois que je vais à la maison elle me bat; elle m'a dit hier qu'elle me tordra le cou si j'y retourne, et j'ai trop peur pour rester dans la rue; j'ai faim. (*elle pleure.*)

MARIE-LOUISE.

Console-toi, pauvre enfant, va: il y aura de la place pour toi aussi dans la maison de Jésus comme dans le cœur

d: nos bonnes mères adoptives. Et toi, pauvre petite, où vas-tu? Que t'est-il arrivé,—tu me parais meurtrie de coups?

LIOU.

Mon frère voulait m'arracher le petit pain noir qu'un chrétien m'avait donné; comme je m'y refusais, il s'est jeté sur moi et m'a traînée dans le fossé après m'avoir battue.—Une mendiante m'a trouvée là et m'a menée chez elle, mais elle ne peut me garder, elle est trop pauvre.

FÉLICIA.

Où sont tes parents?

LIOU.

Il y a longtemps qu'ils m'ont chassée, et lorsque des chrétiens me donnent quelque chose, mon frère me maltraite pour l'avoir. Si j'allais avec toi, me recevrait-on?

FÉLICIA.

Je l'espère..... nous demanderons au Père.

ATOË.

Est-ce qu'on y est battu? Je n'irai pas, j'aime mieux mourir.

MARIE-LOUISE.

Oh! pauvres enfants: vous ne connaissez pas la charité des bons Père et des Sœurs qui prennent soin de nous!..... Personne au monde de plus doux, de meilleur, jamais on ne nous gronde.

SUSANNE.

Puis, on nous parle de Jésus mort sur la croix pour nous; l'on nous dit que si nous sommes bonnes enfants, nous irons dans le Paradis où demeure Jésus, où nous attend la Sainte-Vierge, notre bonne mère.

CHOUANG.

Est-ce qu'il vous connaît, Jésus?

MARIE-LOUISE.

Oui, sans doute; et lorsqu'il était sur la terre, il aimait surtout les petits enfants.—Un jour quelqu'un voulait les renvoyer, mais Jésus leur dit: "Laissez venir à moi les enfants, mon Paradis est pour ceux qui leur ressemblent."

LIOU.

Qui donc t'a dit tout cela? Est-ce vrai?

MARIE-LOUISE.

Ce sont les bonnes Sœurs qui nous instruisent. Elles sont venues de très-loin pour avoir soin de nous, et elles ont laissé pour cela des mères qui les aimaient bien, bien.—Si tout ce qu'elles nous disent du Ciel n'était pas vrai, qui donc les récompenserait de ce qu'elles font pour nous?

SCÈNE IV.

UNE CATÉCHISTE, LIÉ.

FÉLICIA.

Bonne Lié, voyez toutes ces petites sœurs que le bon Dieu nous envoie. Elles vont rester avec nous, n'est-ce pas?

LIÉ.

Chères enfants, ce serait notre désir, mais ils faut songer que les bonnes Sœurs ont à peine assez pour vous nourrir toutes, qu'elles se privent de pain et de riz pour vous les donner; comment voulez-vous recevoir trois enfants de plus? (*Les enfants payennes la regardent et s'attristent.*)

MARIE-LOUISE.

Oh ! bonne Lié, tu ne les renverras pas ! elles vont mourir de faim, ou bien être dévorées par les animaux.

SUSANNE.

Je leur donnerai mon pain tous les jours.

FÉLICIA.

Et moi, mon riz.

MARIE-LOUISE.

Allons trouver le Père : je suis sûre qu'il va les garder ; il est si bon !

LIÉ.

Il est bien bon, c'est vrai ; mais, mes enfants, les provisions sont épuisées et les bonnes Sœurs n'ont pas un *sapèque* pour en acheter.—Elles ont eu la douleur de voir mourir un petit enfant que son père n'a jamais voulu céder parcequ'elles n'avaient pas 9 *sapèques* à lui donner.

SUSANNE.

Lié, la bonne Providence va nous envoyer des secours ; nos petits frères et nos petites sœurs de France et du Canada pensent à nous, tu le sais bien.—S'ils savaient que tu refuses de recevoir trois pauvres petites qui vont mourir de faim, ils seraient affligés, tu sais bien qu'ils nous envoient toujours des *sapèques*.

LIÉ.

Je te répète, enfant, que tout est dépensé.—Mais attendons l'arrivée du Père, il nous dira peut-être de les garder. (*Les trois petites chrétiennes tombent à genoux.*)

FÉLICIA.

Sainte-Vierge, notre bonne mère, dites à nos petites sœurs du Canada de nous envoyer bien vite des *sapèques* !

SUSANNE.

Nous te prions pour elles et pour leurs bons parents.

MARIE-LOUISE.

Rends-les heureux, Sainte-Vierge, et dis-leur de toujours penser aux pauvres petites Chinoises, de leur envoyer du pain, des *sapèques*.

SCÈNE V.

KOUO, AUTRE CATECHISTE, ET JO HANG, MÈRE CHINOISE.

(Les enfants vont vite se cacher derrière les Catéchistes et regardent furtivement la Chinoise.)

JO HANG.

Tu ne veux donc pas m'acheter cette enfant ? Je vais aller la jeter à la rivière avec une citrouille attachée au cou.

KOUO.

Non, attends encore. (*elle met la main dans sa poche.*) Tiens, voici cinq *sapèques* ; donne-moi, je te prie, cette innocente créature.

JO HANG.

Cinq *sapèques* !... ce n'est pas beaucoup ; (*elle attend un peu,*) mais tiens, que je m'en débarrasse. (*Elle la pousse à Kouo et s'en va.*)

KOUO.

Pauvre petite ! elle est mourante !... vite, envoyons-la au Ciel ! (*Elle la donne à Lié, qui sort.*)

SCÈNE VI.

(Deux Chinoises avec des paniers.)—KOU ET KHIN.

KOU.

Tiens, chrétienne, débarrasse-moi de cette enfant. Combien veux-tu m'en donner ? Dis, vite un peu.....

KOUO.

(*Lève les mains au Ciel.*) Rien ! rien !... O Dieu, viens à mon aide ! daigne m'inspirer ! (*Elle regarde autour d'elle.*) Une âme à sauver, à racheter de l'enfer, et je n'ai pas une obole !... Donne-moi cette enfant et plus tard, je t'en donnerai le prix.

KOU.

Non, non ! je veux être payée tout de suite, dépêche-toi, ou.....

KOUO.

Tiens, tiens, voici du riz..... Il devait soutenir les forces défaillantes d'un pauvre vieillard malade, mais Dieu y pourvoira. (*Kou saisit le riz et jette l'enfant—Kouo la donne à Lié.*)

KHIN.

Et à moi, que vas-tu me donner pour ces deux petites ?

KOUO.

Laisse-les moi pour rien, j'en prendrai soin, cela doit te suffire.

KHIN.

Non, non ! j'en veux quelque chose.—Elles ne sont pas à moi ; je les ai trouvées sous un tas de feuilles, et à moitié mangées par les rats, regarde..... J'aime mieux les y reporter si tu n'as rien à me donner.

KOUO.

Je t'en conjure, bonne femme, donne-les moi. Laisse-toi donc fléchir ; tu ne gagneras rien. (*La femme fait le mouvement pour étouffer une des enfants. La Catéchiste se jette sur l'autre et l'emporte en lui jetant une robe qu'elle trouve sous sa main. Khin la prend et s'en va.*)

ACTE II.—SCÈNE 1ÈRE.

LOUISE ET ELEONORE, LES DIX JEUNES FILLES QU'ON A VUES ENDORMIES.

(Louise, une broderie à la main.)

ELEONORE.

Je suis heureuse de te rencontrer, ma chère Louise ; depuis ce matin, je ne puis me défendre d'un profond sentiment de tristesse. Le songe affreux que tu m'as raconté, en tout point semblable à celui dont l'image me poursuit encore, m'empêche de détacher ma pensée des scènes atroces que j'y ai vu retracer.

LOUISE.

Comment oublier une peinture si vive des malheurs de nos frères ? Car enfin, les pauvres enfants qu'on égorge ainsi sont comme nous créés à l'image de Dieu. Comme la nôtre, leur âme a coûté à Notre-Seigneur jusqu'à la dernière goutte de son sang.

ELEONORE.

Tiens, Louise, je sens que cette pensée bien approfondie, porterait un grand nombre de personnes à doubler leurs aumônes pour l'œuvre si chère au Cœur de Jésus ; et que nous devons, nous, inventer, pour ainsi dire, quelque moyen de grossir le trésor de la *Sainte Enfance*.

LOUISE.

Prions cet Ange si affligé, que nous avons vu, de nous inspirer.—Peut-être celui qui recueillait les œu-

vres des chrétiennes, inscrira-t-il nos noms au Livre de Vie.

SCÈNE II.

VICTORINE.

Voilà encore mes deux graves personnages en conférence..... Quel sera, ce soir, le sujet de votre lecture, savants docteurs ?

LOUISE.

Décide toi-même, chère Victorine : il s'agit de trouver un moyen de secourir plus abondamment les infortunés petits Chinois.—La pensée de leur malheur nous poursuit.

VICTORINE.

Allons, allons, bonnes âmes, trêve à vos pensées sérieuses, je vous prie ; nous n'avons plus que quelques jours de vacances, songeons à les passer gaiement. D'ailleurs, nous donnons régulièrement nos contributions pour la *Sainte Enfance* et la *Propagation de la Foi*, qu'avons-nous à nous reprocher?... L'air est pur, le chant des oiseaux invite à la promenade, profitons de la brise légère de cette fraîche matinée, pour aller faire nos achats ; la soirée de jeudi sera brillante et nos apprêts sont à peine commencés.

ELÉONORE.

Oh ! je n'ai nulle envie de sortir, surtout pour un tel sujet.

LOUISE.

Je suis toute décidée à une chose.... Mon projet est arrêté ; vous me seconderez, j'en suis certaine.

VICTORINE.

Sans nul doute, mon cher Mentor ; eh ! bien, hâte-toi ; les heures s'écoulent. (*Elle met son chapeau.*)

LOUISE.

Nous sacrifierons, toutes trois, la soirée à laquelle nous sommes invitées ; et le prix de nos toilettes sera scrupuleusement versé dans la bourse des chers petits Chinois.

ELÉONORE.

(*Frottant des mains.*) Oui, oui. Volontiers !

VICTORINE.

Y pensez-vous ? Mais vous perdez la tête, je crois !... Renoncer à l'unique grande soirée que nous aurons pendant les vacances !... Mais, mes sœurs !... Eh ! faites-vous donc recluses tout de suite, et laissez-moi jouir de la vie ! Quelle idée extravagante !...

ELÉONORE.

Pas si extravagante, chère sœur ; je la trouve, au contraire, excellente, noble, digne de bonnes chrétiennes ; examinons-la un peu.

VICTORINE.

Nous sommes attendues, que va-t'on dire ?

LOUISE.

Peu importe ; l'on s'amusera très-bien sans nous ; nous aurons acquis un trésor que nul ne nous ravira, et racheté une foule d'innocentes créatures qui nous devront leur bonheur, et nous en béniront à jamais...

ELÉONORE.

Vite à l'œuvre ; comptons les frais de nos toilettes, sans faire grâce d'un seul détail ; je suis certaine que nous aurons plus de trois cents francs à envoyer à nos protégés d'outre-mer.

VICTORINE.

Un de ces jours, tu partiras sans doute pour aller toi-même les racheter.

ELÉONORE. (*un papier et un crayon en main.*)

Peut-être ! Qui sait ? Il s'est vu des choses plus extraordinaires dans notre siècle...

VICTORINE.

Voyons ton savoir, en fait d'arithmétique.

ELÉONORE.

Une robe,....\$7.50.

Berthe,..... 5.00.

Deutelle,..... 5.00.

Bandoulière, 2.50.

VICTORINE.

Et la façon ? Prétends-tu la faire toi-même ?

ELÉONORE.

Je l'oubliais ; c'est autant de gagné pour notre œuvre. Mettons ceinture et boucle, \$3.00. Façon de robe, \$1.50. Fleurs : nous n'en aurons pas de jolies à moins de \$1.50.

Mouchoir,....\$2.00.

Gants,..... 1.00.

Souliers,.... 1.50.

Bas de soie, 2.00.

LOUISE.

Un bouquet, s'il vous plaît.

ELÉONORE.

Bien, bouquet, \$1.50.

VICTORINE.

Et des parfums ?

ELÉONORE.

A merveille ! Ma liste augmente ! Parfums 75 cts. Calculons, \$34.75 cents pour une. Multiplions : à nous trois, montant de \$104.25 cts. Supposons 10 cents pour chaque enfant racheté, voilà donc 1042 âmes auxquelles nous aurons ouvert le Ciel, seulement au prix d'un amusement et de toilettes très-modérées ; ajoutons 5 cents qui nous restent et les frais de la voiture nous en procureraient quelques autres.—Les robes de soie de couleur que nous pourrions mettre dessous la gaze, n'y sont pas comprises.

LOUISE.

Quel heureux résultat ! N'hésitons pas un instant.

VICTORINE.

Eh ! bien, je ne serai pas moins généreuse que vous ; votre exemple m'entraîne ; et en compensation pour un moment d'ennui, je mets en loterie les jolies boucles-d'oreille et l'épingle que j'ai reçues pour étrennes au nouvel an. (*Ses sœurs l'embrassent.*)

LOUISE.

Tu nous surpasses, chère Victorine.

ELÉONORE.

Je m'y attendais. Tu connais le proverbe : "mauvaise tête et bon cœur."

LOUISE.

Allons bien vite nous faire donner notre bourse ! Mes belles pantoufles vont aussi passer à la loterie, tiens, je voudrais y mettre tout ce que je possède.

VICTORINE.

Mais c'est à papa que tu fais faire le sacrifice, puisque tu les lui destinais.

LOUISE.

Oh ! il le fera volontiers. En retour, je m'efforcerais d'avoir un ou deux prix de plus l'année prochaine, et un ruban de mérite.

VICTORINE.

Que va dire mamam de tout ceci ?

LOUISE.

Peux-tu douter un instant de ses intentions lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre ? N'est-elle pas la plus sensible, la plus dévouée à tout ce qui souffre ? Efforçons-nous de marcher sur ses traces et de faire redire de nous, avec vérité : " La plus belle couronne d'une mère, c'est la vertu de ses enfants ; et le plus bel apanage de la femme, la générosité dans les sacrifices ! ... "

Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre ?

HISTOIRE VRAIE.

(Suite.)

II.

LE FILS DU MARQUIS ET LE FILS DU MATELOT.

Charles de Keradeuc vint au monde pour compléter le bonheur de l'illustre marquis son père ; c'était un héritier de son nom, de son immense fortune et de ses dignités à la cour ; tu comprendras sans peine la joie qui remplit le cœur de cet honorable seigneur, quand tu sauras que la marquise avait eu plusieurs enfants, mais toutes filles, qui moururent à peine nées ; et que les médecins avaient déclaré, dans la profondeur de leur science, qu'elle devait renoncer pour toujours au bonheur de la maternité, quand un beau et gros garçon donna un démenti formel à la faculté.

Je vins au monde le même jour. Ma mère, grasse et fraîche paysanne, à la bouche rieuse, aux dents blanches, aux yeux brillants, avait été choisie pour servir de nourrice au petit marquis en herbe ; elle allait donc me priver du lait qui était mon droit naturel, quand la marquise voyant que ma mère pouvait nourrir facilement deux enfants, me rendit ma part et m'admit au château avec le petit Charles.

On nous éleva tous les deux, comme si l'un n'était pas un grand seigneur et l'autre un pauvre diable, et il ne fut pas plus exempt que moi, je t'assure, de cris, de maux de dents et de coliques. Peut-être même sa part fut-elle plus forte, car il était plus délicat.

Quand nous eûmes atteint deux ans, ma mère rentra avec moi dans notre chaumière. Mon père arrivait d'un voyage de long cours, et il désirait naturellement retrouver auprès de lui sa ménagère et son enfant. Il revenait d'autant plus heureux, qu'il ne devait plus nous quitter ; le marquis lui ayant fait présent d'une jolie barque pour faire la pêche et le cabotage à son compte.

Notre séparation ne nous sembla pas rude : notre chaumière était bien voisine du château, et Charles et moi nous étions toujours ensemble.

Quand l'âge de l'éducation de Charles fut arrivé, il vint de Paris un abbé-gouverneur et des maîtres de toutes sortes. La marquise, qui m'aimait presque comme son enfant, offrit à ma mère de me faire par-

tager les études de mon frère de lait, mais la digne femme refusa aussitôt.

Vous êtes bien bonne pour le gars, madame la marquise, répondit-elle ; mais à quoi ça lui servira-t-il d'être un savant ? A mépriser son père et sa mère, et à courir le monde pour y chercher le bonheur ? Mon homme ne sait rien que prier Dieu et conduire une barque, ça ne l'empêche pas d'être un honnête matelot, un bon père et un bon mari. Je veux que son fils lui ressemble ; il faut donc qu'il reste ignorant comme lui.

— Que veux-tu Yves, fit le vieillard en interrompant son récit, on avait des idées bien bornées alors ! en était-on plus malheureux pour cela ? Je n'en sais rien, en vérité ; mais on était plus tranquille, et la tranquillité me semble bien quelque chose.

Ma mère refusa donc, ainsi que je te l'ai dit, les offres de la marquise, et pendant que le pauvre Charles pâlisait sur les livres, je jouais sur le bord de la mer avec tous les petits poissons de mon âge ; puis, quand je fus plus âgé, je suivis mon père à la pêche. La mer devint mon idole. Là se passait ma vie ; j'y mangeais, j'y dormais, j'y couchais souvent même. De là est venu le sobriquet de *Warek*, qui ne m'a pas quitté ; et on avait raison de m'appeler ainsi, car je poussais, comme cette plante marine, sur les bords de la mer.

Tout était donc heureux et tranquille au château et à la chaumière, quand les premières atteintes de la grande Révolution firent trembler la France. Aussitôt le marquis se disposa à aller auprès du roi ; et ni les larmes, ni les supplications de la marquise et de son fils ne purent le retenir.

— Mon devoir, leur disait-il, est sur les marches du trône ; Dieu nous protégera. La bonne cause n'est-elle pas la nôtre ?

Voyant, par ses paroles, que sa résolution était inébranlable, madame la marquise de Keradeuc voulut suivre son mari ; mais celui-ci, qui, malgré son apparente tranquillité, pressentait des événements funestes, ne voulut pas y consentir.

— Restez auprès de votre fils, lui répondait-il. C'est pour une mère le premier des devoirs, et tous deux priez Dieu pour moi.

Il partit, et avec lui s'éloigna la joie et le bonheur du château.

La marquise passait sa vie dans des larmes et des inquiétudes continuelles, et, naturellement, cette douleur profonde et véritable se reflétait sur son enfant et sur ses serviteurs.

Un long temps s'écoula, puis, un jour, le marquis revint : le roi était mort !...

On s'occupa alors de réaliser quelques valeurs ; fin le fuir à l'étranger ; mais le marquis était signalé, et une nuit, nuit horrible dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire ! une bande de forcenés vint l'arrêter pour le conduire à Nantes.

Mon père s'était mêlé à ces hommes de sang ; moi-même, réveillé par le bruit, je m'étais, presque nu, glissé au milieu d'eux. Nous pénétrons dans le château, nous entrons dans la grande salle ; le marquis, pâle, mais digne et ferme, s'était appuyé contre le chambranle de la cheminée et semblait un roi qui allait recevoir l'hommage de ses sujets :

— Je vous attendais, Messieurs, leur dit-il ; allons, je suis prêt à vous suivre !

— Et moi, vous ne m'attendez pas ? s'écria la mar-

quise en s'élançant au milieu du groupe qui déjà se mettait en marche.

A cette vue, le marquis jeta un cri déchirant :

— Cette femme est folle, dit-il, renvoyez-la.

Il espérait encore, le malheureux ! sauver, par ces paroles, celle pour laquelle il eût donné tout son sang !

Folle ! pas folle du tout ! dit un mauvais sujet du village ; je la reconnais bien, moi. C'est ta femme, une ci-devant. Allons, la belle, en marche et ferme ; puisque tu veux danser, nous te jouerons un petit air de rigaudon bien gentil.

Le marquis vit que tout espoir était perdu, et, après avoir jeté à la marquise un regard de désespoir et d'amour, il baissa la tête avec découragement et suivit ses bourreaux.

En venant ainsi se dévouer pour suivre son époux, la noble victime avait eu le temps de glisser un mot à l'oreille de son père ; car tu as dû comprendre, Yves, que le brave homme ne s'était mêlé à ces bandits que pour chercher à revoir ses bienfaiteurs et donner, s'il le fallait, sa vie pour les sauver.

A peine une partie de la troupe avait-elle emmené le marquis et sa vertueuse épouse, que le reste de la bande s'était répandu dans le château : on pilla, on but le vin des caves, on cassa, pour se divertir, toutes les glaces et les vitres des fenêtres. C'était une orgie et un tapage à rappeler l'enfer.

Mon père, ayant vu que les têtes étaient bien échauffées, se glissa dans la chambre de la marquise et prit, dans le matelas, une petite cassette qui y était cachée.

En quittant ses camarades, il m'avait fait un signe et je l'avais suivi. Après s'être emparé de cette cassette, il entra dans la chambre de Charles. Le pauvre enfant était au lit depuis le matin avec une fièvre violente et un délire horrible, ce qui, heureusement, l'avait rendu étranger à cette scène de désolation et de danger ; car il eût été arrêté avec ses parents. La guillotine ne respectait ni la jeunesse ni l'enfance ! — Mon père le saisit dans ses bras, l'enveloppe dans de grandes couvertures, après m'avoir donné la petite cassette en me disant :

— Aide-moi, Warek, à sauver la fortune de ton frère ; fais-toi tuer, s'il le faut, mais ne livre à personne le dépôt que je te confie !

— Sois tranquille, père, lui dis-je ; et je serrai la cassette sur mon cœur comme si j'avais voulu l'y incruster pour la sauver plus à l'aise.

Nous commençons à descendre, lorsque, au milieu de l'escalier, nous fûmes arrêtés par quelques-uns de nos odieux compagnons.

— Ohé ! le père Lazalle, qu'est-ce que tu emportes donc là ? demanda un de ces hommes.

— C'est ma part de prise, répondit brusquement mon père ; vous avez bu le vin, vous avez cherché les espèces, moi j'ai pensé à ma femme, qui me fera une bacchanale d'enfer quand je rentrerai, car elle est assez bête pour aimer ces ci-devant ; et pour lui clore son bec, je lui apporte des nippes de ménage, un oreiller et des couvertures : comme ça, elle me laissera tranquille.

— Pas si bête ! le père Lazalle, reprit le questionneur ; ma foi je vais en faire autant pour plaire à ma ménagère.

Alors la troupe nous ouvrit un passage et je commençais à reprendre courage, quand un d'entre eux m'empoignant par l'oreille, me dit :

— Et toi, Warek, qu'est-ce que tu as pris aussi ?

— J'ai pris la chatte, répondis-je en tirant la langue et en faisant la plus laide de mes grimaces ; puis, dégageant mon oreille, je bondis comme un lièvre et me sauvai à toutes jambes, mais pas assez lestement cependant pour ne pas entendre les quolibets dont on accablait mon ind secret questionneur.

A peine entré dans notre chaumière, une lueur éclatante nous apprit que les malheureux avaient mis le comble à leur œuvre de sang : le château de Kéradeuc était livré aux flammes ! Quelles reconnaissantes actions de grâce nous élevâmes alors vers Dieu !

Charles resta plusieurs jours en danger, puis, quand il eut repris connaissance, il s'étonna de se voir dans notre chaumière, et en demanda la raison. On en inventa mille plus folles les unes que les autres, dont, la fièvre aidant, il se contentait chaque jour ; mais quand il entra en convalescence, il n'y eut aucun moyen de lui cacher l'affreuse vérité.

— Je veux aller à Nantes, nous dit-il alors, je ne suis plus un enfant, j'ai quinze ans accomplis, je me dois à ma pauvre mère, à mon père bien-aimé, et je veux vivre ou mourir avec eux.

A ces paroles, ma mère pleurait, mon père jurait ses grands dieux qu'il ne le laisserait pas partir ; mais Charles restait inébranlable dans sa résolution. On lui avait caché ses habits, il n'avait que les miens ; on lui avait ôté aussi ses souliers pour le réduire à nos sabots, avec lesquels il ne pouvait pas marcher ; c'était une lutte entre mon père et Charles, l'un pour partir, l'autre pour l'en empêcher, et chacun y mettait tout ce qu'il possédait de résolution et d'adresse.

Ce fut Charles qui réussit. Un jour, il se sauva du village sans prendre garde à sa veste sale et déguenillée ; ses sabots le gênent, il les rejette et marche nu-pieds ; les ronces, les cailloux, les pierres, il ne les voit pas, il ne sent rien. Arriver à Nantes, voilà tout son espoir ! voilà tout son désir ! — Il y arrive enfin !

C'est donc un jour de fête ; une foule nombreuse encombre les rues, et semble marcher vers un but commun. Charles la suit machinalement ; il arrive sur une grande place ; là on dresse un échafaud ; il lève les yeux, un cri d'horreur lui échappe, ses cheveux se dressent sur sa tête ; il veut parler, sa langue s'attache à son palais ; il veut courir, il sent sur tout son corps une douleur cruelle qui le paralyse complètement. C'est sa mère qu'il a vue monter sur l'horrible machine. Le marquis lui a succédé... La force de la douleur et du désespoir tire le malheureux Charles de cette inertie complète.

— Moi aussi je veux mourir, s'écrie-t-il, moi aussi je suis aristocrate, moi aussi je pleure le roi et je maudis ses bourreaux !...

A peine a-t-il achevé ces paroles, qu'un affreux coup de poing sur la tête le renverse sans connaissance, et une voix rude et forte s'écrie à son tour :

— Ah ! mon drôle, c'est ainsi que tu te sauves parce qu'on t'a ôté ta camisole ; tu t'en repentiras, et les verges te rendront doux comme un petit agneau. Allons, rentrons à la bergerie, mon mouton. Tu fais le mort à présent pour que je te porte. C'est bon, tu me paieras tout ça à la fois. — Et mon père, car c'était lui, plus mort que vil, malgré sa crânerie apparente, prend Charles dans ses bras et l'emporte avec une colère si bien jouée, que le peuple, qui un moment avant allait demander sa

mort, fit entendre des murmures de compassion pour le pauvre fou.

Tout en courant avec son fardeau, le véritable coup de poing de matelot que mon pauvre père avait donné à Charles, lui tourmentait un peu fort la conscience ; mais, se disait-il pour se consoler, je n'avais que ce moyen pour l'étourdir et le rendre muet, et s'il eût parlé, il était guillotiné : un coup de poing vaut encore mieux que la mort.

Une fois rentré dans notre chaumière, nous eûmes tous bien de la peine pour consoler le pauvre Charles, et pour lui ôter l'envie de mourir ; mais peu à peu le temps fit descendre dans son cœur de la résignation et du courage.

Arrêtons-nous un moment ici, Yves, dit le bon Warek, et vois, mon enfant, combien la grandeur de sa naissance, la richesse de sa fortune lui avaient déjà causé d'affreux malheurs, tandis que pour moi humble et pauvre enfant du peuple, tout n'avait été encore que joie et bonheur, et nous avio quinze ans ! Charles, fils d'un matelot ou d'un ouvrier, n'aurait pas eu l'horrible spectacle de voir mourir sous ses yeux sa vertueuse mère, son respectable père, et de quelle mort, grand Dieu !... morts assassinés !...

—Vois-tu, mon fils, les événements de ce monde frappent les grands et les riches, mais respectent les petits et les pauvres, comme les violents orages déracinent les arbres des forêts, tandis qu'ils rident à peine l'herbe de la prairie ! Mais retournons au triste Charles.

L'exaltation, le désir de la vengeance avaient succédé, dans l'âme de mon frère, au découragement et à la tristesse.

—Je veux les venger, disait-il chaque jour ; mais comment faire ? ajoutait-il avec un soupir.

La guerre de la Vendée parut lui offrir le but de ses pensées secrètes. Et un matin, après avoir embrassé ma mère, après avoir tendrement serré la main de mon père, il nous déclara ses nouveaux projets. En entendant les paroles de Charles, mes vénérables parents sentirent battre de sympathie leur cœur véritablement breton, mais ils baissèrent la tête sans rien dire. Car s'ils approuvaient la démarche de Charles comme fils d'un père et d'une mère assassinés par la République qu'il voulait combattre, ils tremblaient dans l'amour qu'ils avaient pour lui, et aussi dans la crainte que je ne voulusse suivre celui qu'ils m'avaient appris à regarder comme mon frère et comme mon maître.

Pourtant, après un moment de réflexions, réflexions sans doute accompagnées d'une pieuse invocation élevée vers Dieu, car ses regards qu'il tournait un instant vers le ciel semblaient indiquer cette religieuse pensée ; mon père se leva et décrocha avec viracité le fusil qui depuis longtemps était attaché audessus de l'âtre de notre cheminée fumeuse :

—Allons, mes gars ! nous dit-il en embrassant Charles et moi dans le même regard paternel, préparez-vous et mettons-nous en route.

Et Charles et moi, par le même élan de cœur, nous nous précipitâmes dans ses bras pour lui témoigner notre reconnaissance.

Le lendemain, dès l'aube du jour, nous nous mîmes en route en effet.

—Ce n'est pas le moment, dit le bon Warek en interrompant encore son récit, de te raconter la guerre du Bocage, cette lutte terrible entre les deux enfants d'une

même mère ! lutte affreuse que je supplie Dieu de daigner nous préserver de voir jamais se renouveler ; car la guerre civile, enfant, est le plus horrible des fléaux et aussi douloureuse et peut-être plus cruelle encore pour les vainqueurs que pour les vaincus ! Je ne te dirai donc pas les hauts faits d'armes, les actions courageuses et grandes de cette poignée d'hommes qui voulut défendre jusqu'à la mort et son culte et son roi, et j'arrive au plus vite à l'événement qui la termina pour moi.

Charles fut pris les armes à la main et condamné à mort ; ce ne fut que par un hasard providentiel que mon père et moi, libres tous deux, nous parvînmes à le sauver. Alors nous le conduisîmes secrètement au port de mer le plus rapproché, et là, mon père gagna, moitié par des paroles, car c'était un de ses anciens amis, moitié par de l'or, un matelot jadis du même bord, devenu maintenant patron de barque, qui devait le conduire à un vaisseau en partance pour l'Angleterre.

La séparation entre nous fut douloureuse, je voulais suivre Charles, partager avec lui, la misère et les dangers que, je ne le prévoyais que trop, il allait avoir à combattre ; mais le noble jeune homme s'y opposa fortement.

—Le Ciel t'a conservé ton excellent père, tu as encore aussi ta vertueuse mère. Warek, mon bon frère, me dit-il les yeux remplis de larmes, et tu songes à les quitter pour venir lutter avec moi contre l'infortune ! Tu n'y songes pas, ami, et tu offenses la Providence qui a marqué ta place au foyer paternel. Abandonne-moi à mon destin, et retourne dans ta chaumière. Peut-être un jour viendrai je y frapper ou pour t'y demander une place, ou pour t'entraîner avec moi ; mais aujourd'hui nous devons nous séparer.

En achevant ces paroles, il s'élança dans la barque et la poussa vivement du pied pour l'éloigner du bord ; puis se précipitant à genoux en nous tendant les bras, il s'écria, la voix remplie de sanglots :

Adieu, mon frère, adieu mon père, bénissez-moi et priez pour moi !

Et peu d'instant après, il disparut à nos regards voilés de larmes.

Ce fut avec une violente douleur que mon père et moi nous revînmes dans notre demeure qui nous parut alors bien triste et bien déserte ! Mais les bons soins de ma tendre mère, et aussi le temps qui cicatrise les plaies même les plus cuisantes, vinrent peu à peu nous consoler.

D'ailleurs nous recevions de temps en temps des nouvelles de Charles, et nous le savions, sinon heureux, au moins tranquille, ce qui était un grand adoucissement pour nous au chagrin de l'absence.

Un an ou deux après les événements que je viens de te raconter, je me mariaï, j'épousai la sainte femme qui m'a donné ta mère, et avec elle le bonheur entra dans notre chaumière, bonheur, hélas ! bien cruellement altéré par la perte que je fis de mes chers parents, puis encore par le silence complet que gardait avec nous notre ami. Mais ce silence était forcé par les circonstances, car la guerre avec l'Angleterre rendait tout commerce impossible entre les deux pays. Aussi, depuis longtemps, je portais dans mon cœur le dentil de mon pauvre maître quand 1814 arriva.

(A continuer.)